



**MAIRIE
LES GRAS**

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 juillet 2020

L'an Deux Mille vingt le dix du mois de Juillet à dix-huit heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de LES GRAS, à la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANDRE Yannick, BARON Ludivine, BELOT Corinne, CERF Guillaume, COTE COLISSON Éric, GARNACHE BARTHOD Louis, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, NICOLAS Martine, et RENAUD Alain.

Etaient absents Éric PHILIPPON et Patrick LAITHER suite à leur démission du Conseil municipal. Etaient absents et excusés, LENOIR Fabien (procuration donnée à RENAUD Alain), MAHON Loïc (procuration donnée à JACQUET Bernard) et MARGUET Virgile (procuration donnée à ANDRE Yannick).

La séance a été ouverte sous la présidence de M. JACQUET Bernard, Maire qui, après l'appel nominal de ANDRE Yannick, BARON Ludivine, BELOT Corinne, CERF Guillaume, COTE COLISSON Éric, GARNACHE-BARTHOD Louis, JACQUET Bernard, LAITHIER Patrick (absent démissionnaire), LAMBERT Julie, LENOIR Fabien (absent), MAHON Loïc (absent), MARGUET Virgile (absent), NICOLAS Martine, PHILIPPON Éric (absent démissionnaire) et RENAUD Alain, a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la Loi N° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme BELOT Corinne.

Monsieur JACQUET Bernard, Maire, a rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les 2 conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir NICOLAS Martine, COTE COLISSON Éric, CERF Guillaume et GARNACHE-BARTHOD Louis.

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

ELECTION DES DELEGUES

1er tour

Votants	13	JACQUET Bernard	13 voix
Blancs Nuls	0	NICOLAS Martine	13 voix
Suffrages exprimés	13	MARGUET Virgile	13 voix

M. JACQUET Bernard, Mme NICOLAS Martine et M. MARGUET Virgile ayant obtenu la majorité absolue, ont été désignés délégués pour les élections sénatoriales.

ELECTION DES SUPPLEANTS

1er tour

Votants	13	ANDRE Yannick	13 voix
Blancs nuls	0	RENAUD Alain	13 voix
Suffrages exprimés	13	GARNACHE BARTHOD Louis	13 voix

M. ANDRE Yannick, M. RENAUD Alain et M.GARNACHE BARTHOD Louis, ayant obtenu la majorité absolue, ont été désignés suppléants des délégués pour les élections sénatoriales.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : **Mardi 21 juillet 2020 à 18h 30**

Séance levée à 18h30

Le Maire, JACQUET Bernard

